

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...) ;
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy

www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION

Certificat Formation Gestion Associative (CFGA)

Livret de contenu
Général



EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences, pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

OBJECTIFS GENERAUX



- Diriger une association et mettre en œuvre son projet de développement.
- Animer des réunions statutaires et mobiliser une équipe autour du projet de l'association.
- Favoriser le développement de son association et pérenniser son projet dans le temps.

FORMATEURS :

Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.
Audrey Duchesne, conseillère et formatrice spécialisée RH et emploi.
Robert Sauvy, trésorier CDOS 74.
Sébastien Duret, chargé communication CDOS 74
Intervenants externes : élus associatifs et élus locaux.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

35 heures de formation réparties en 6 modules thématiques.

Aucune obligation de suivre tous les modules.

Possibilité d'équivalence(s) avec des formations dispensées par le CDOS 74.

Interactive : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils, partage d'expériences et expérimentations...

Individuel par rdv, échanges mails, forum collaboratif.

PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

CONTENU DE LA FORMATION

CFGA



Module 1 : Les principes fondamentaux de la loi 1901

Date(s) au choix :

- 17 février – Annecy de 14h à 17h
- 11 mars – Visioconférence de 9h30 à 12h30

Module 2 : Les évolutions du monde associatif

Dates au choix :

- 24 février – Annecy de 18h à 20h
- 11 mars – Visioconférence de 14h à 16h

Module 3 : Organisation et gouvernance associative

Date(s) au choix :

- 17 mars – Annecy de 18h à 21h
- 12 avril – Visioconférence de 9h30 à 12h30

Module 4 : Financements et comptabilité associative

Inscription partie de son choix

Date(s) au choix :

- Partie 1 : 8 mars (Annecy) de 18h à 21h ou 12 avril (visioconférence) de 9h à 12h, thème finances publiques
- Partie 2 : 15 mars (Annecy) de 18h à 21h ou 12/22 avril (visioconférence) de 14h à 16h, thème comptabilité
- Partie 3 : 24 mars (Annecy) de 18h à 21h ou 5 mai (visioconférence) de 9h à 12h, thème finances privées

Module 5 : Les ressources humaines associatives

Inscription à la partie de son choix

Dates :

- Partie 1 : 12 mai – Annecy de 9h à 12h et de 14h à 17h, thèmes les droits des bénévoles + les différents moyens humains d'une association
- Partie 2 : 2 juin – Annecy de 9h à 12h et de 14h à 17h, thèmes la fonction employeur et les responsabilités dirigeantes

Module 6 : Développement et gestion de projet associatif

Date :

- 23 juin – Annecy – de 9h à 12h et de 14h à 17h

Prérequis : Aucun

Tarifs :

Volontaires : 5 euros/heure.

Bénévoles/particuliers/Apprentis/étudiants : 10 euros/heure.

Salariés/Indépendants/Autres pro : 15 euros/heure.

Evaluation :

Formative, QCM, cas pratiques, mise en situation...